

**LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE MUR DE SOLOGNE
SEANCE ORDINAIRE DU 6 FEVRIER 2026**

L'an deux mille vingt-cinq, le 6 février à 18h30, les membres du Conseil Municipal de Mur-de-Sologne, dûment convoqués individuellement et par écrit le 30 janvier 2026, se sont réunis en session ordinaire, à la salle des mariages en Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves VILLANUEVA, Maire de la Commune.

Étaient présents :

M. Yves VILLANUEVA, Mme Vanessa CHAUVEAU, M. Jean-Luc COUTAN, Mme Marie-Astrid FROMET, M. Pierre-Yves BAGARRE, Mme Sylvie CESSAC, M. Daniel CHAMBINAUD, Mme Edwige DO NASCIMENTO, Mme Catherine PAREY, Mme Stéphanie LEPINE, Mme Chantal MAUPOU.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient excusés :

M. Dominique MOIRAS, M. Teddy LELONG, Mme Stéphanie LAVIOLETTE, M. Jean-Pascal GAUTHIER, M. Arnaud POULAS, M. Jérôme FERRE, Mme Ludivine SIMON, M. Hervé GIRAUD

Secrétaire de Séance :

M. Pierre-Yves BAGARRE

DELIBERATION 2026_1 : FINANCES // AUTORISATION RELATIVE AUX DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 (DANS LA LIMITE DU QUART DES CREDITS OUVERTS AU BUDGET DE L'EXERCICE).

Vote unanimité

DELIBERATION 2026_2 : INTERCOMMUNALITÉ // SIGNATURE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAF.

Vote unanimité

DELIBERATION 2026_3 : COMMANDE PUBLIQUE // SIGNATURE DU CONTRAT BALAYAGE 2026

Vote unanimité

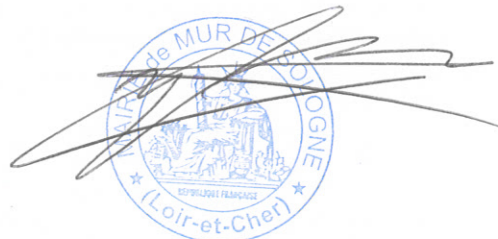
DELIBERATION 2026_4 : ADMINISTRATION // MISE A DISPOSITION DE SALLES COMMUNALES POUR L'ORGANISATION DE REUNIONS PUBLIQUES ET D'ANIMATIONS DANS LE CADRE DES ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Vote unanimité

Le secrétaire de séance,
M. Pierre-Yves BAGARRE



Le Maire,
M. Yves VILLANUEVA



The official seal of the Municipality of Mur-de-Sologne is visible, featuring a central emblem with a castle and the text 'Mairie de MUR DE SOLOGNE' and '(Loir-et-Cher)'.